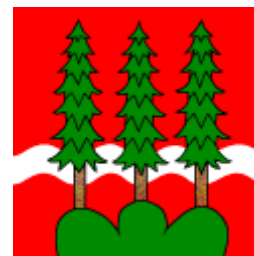




Corps des Sapeurs- Pompiers intercommunal Sâles-Vaulruz



PROGRAMME DES EXERCICES 2012

HIVER

Mercredi	11 janvier 2012	20h00-22h00	Exercice de cadres pour officiers et sous officiers
Mardi	7 février 2012	19h00-22h00	Protection respiratoire
Jeudi	23 février 2012	19h00-22h00	Protection respiratoire

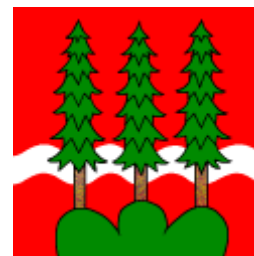
PRINTEMPS

2 mars 2012	20h00-22h00	Préparation des candidats cours PR
Du lundi 12 au samedi 17 mars 2012	2 jours	Formation de base pour les nouveaux porteurs d'appareils respiratoire à Fribourg et Büren an den Aare

Mardi	13 mars 2012	19h30-22h30	Exercice de cadres pour officiers et sous officiers
Jeudi	15 mars 2012	19h30-22h30	Exercice de cadres pour officiers et sous officiers
Lundi	19 mars 2012	19h30-22h30	Exercices pour chauffeurs-machinistes tonne-pompe & motopompe
Lundi	26 mars 2012	20h00	Exercice de corps, sections 1 & 2
Mardi	27 mars 2012	20h00	Exercice de corps, sections 3 & 4
Mercredi	4 avril 2012	20h00	Exercice de corps, sections 1 & 3
Jeudi	5 avril 2012	20h00	Exercice de corps, sections 2 & 4
Vendredi	13 avril 2012	20h00	Exercice de rattrapage



Corps des Sapeurs- Pompiers intercommunal Sâles-Vaulruz



AUTOMNE

Vendredi	7 sept. 2012	19h30-22h30	Exercices pour chauffeurs-machinistes tonne-pompe & motopompe
Mercredi	12 sept. 2012	19h30-22h30	Exercice de cadres pour officiers
Mardi	18 sept. 2012	19h30-22h30	Exercice de cadres pour officiers et sous officiers
Jeudi	27 sept. 2012	19h00-22h00	Protection respiratoire
Mercredi	3 octobre 2012	19h00-22h00	Protection respiratoire
Du 4 au 14 octobre 2012		À définir	Exercice PR, container feu, à la Foire de Fribourg
Samedi	20 octobre 2012	8h00-12h00	Exercice de corps, TOUS (suivi du dîner)
Mercredi	24 octobre 2012	20h00-22h00	Exercice de rattrapage

- Les exercices débutent à l'heure, équipé sur la place d'appel.
- *Toute absence ou arrivée tardive, sans motif valable, sera sanctionnée d'une amende.*
- *Les excuses sont remises, par écrit, au Commandant du feu, au moins 2 jours avant l'exercice.*
- *Les cas d'accident ou de maladie doivent être annoncés immédiatement au commandant avec justificatifs.*
- *Chaque sapeur doit tenir son équipement propre et en bon état.*

Le présent programme fait office d'ordre de marche. Veuillez prendre bonne note des dates susmentionnées.

Le Commandant du feu